

Les risques psycho-sociaux et les substances psychoactives et comportements à risques de la consommation à l'addiction

Ce programme de formation fait partie d'une filière de formation des cycles SSE (Santé Sécurité Environnement) de l'UIMM préparant au rôle de « **Animateur Prévention SSE** ».

Publics concernés

Toutes personnes étant amenées à animer une démarche de prévention SSE.

Durée de la formation

2 jours soit 14 heures

Prérequis

Pas de prérequis.

Objectifs

En fin de formation, les bénéficiaires seront capables de :

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise.

Comprendre les composantes des risques psycho-sociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise.

Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables.

Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs.

Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun.

Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun.

Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée.

Conséquences économiques pour l'entreprise

Suivi et évaluation

Mode de suivi :

Modalités de suivi propre à l'AFPI CVDL, inscrites dans une démarche qualité enregistrée auprès du DATADOCK

Evaluation :

Certification Orale selon le manuel de certification défini au Registre Spécifique des Certifications.

Programme

Le contexte

- Le contexte sociétal,
- La réglementation et jurisprudence,
- Quelques données statistiques

Le stress

- Les définitions, les étapes,
- Les facteurs de stress (personnels, professionnels et sociétaux),
- Les conséquences du stress (pour l'individu et pour l'organisation),
- La prévention.

Les violences

- Les violences internes et externes,
- Les Violences physiques et psychologiques,
- Les situations à risque,
- La prévention.

Les comportements à risques, de la consommation à l'addiction

- La législation
- Comment repérer à comportement à risque
- Les addictions
- La prévention.

Le rôle de l'employeur, de l'encadrement et de l'ensemble des acteurs de l'entreprise

- Les acteurs interne
- Les acteurs externes et les relais

Voir la suite du programme à la page suivante

Les risques psycho-sociaux et les substances psychoactives et comportements à risques de la consommation à l'addiction (suite)

Quelques modèles et les outils, l'évaluation des RPS – le document unique

- Rappel de la réglementation
- Présentation des nouvelles données concernant la santé au travail
- Elaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques
- Etablissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation
- Nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures
- Inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels

Méthode pédagogique et Encadrement

Méthode pédagogique :

- Méthodes participatives facilitant les partages d'expérience
- Transmission des connaissances et des outils de mise en œuvre
- Mises en situation à travers les exercices.

Mode d'apprentissage :

Formation en présentielle basée sur l'alternance de différentes modalités pédagogiques

Encadrement :

Formateur expert

Moyens techniques et livrable fin de formation

Attestation de formation

Lieux, dates et tarif de la formation

Contactez-nous par l'intermédiaire de notre site internet :

- www.pole-formation-uimm-centrevaldeloire.com/

Contacts

Voir en bas de page les adresses et numéros de téléphone de nos sites de formation en Région Centre-Val de Loire.